

### **Alerte au travail en mode dégradé !**

Comme vous pourrez le lire en pièce jointe, tous les délégués du personnel ont souhaité exercer leur droit d'alerte envers la direction, concernant la dégradation des conditions de travail, directement imputable aux baisses de moyens. Depuis plusieurs mois, au fil des questions DP, nous avons remarqué que les tensions se multipliaient dans différents services. Des tensions causées souvent par les dysfonctionnements techniques, le non-remplacement des personnels absents, bref, par les baisses de moyens de toute part. Par cette alerte à la direction, nous souhaitons qu'elle prenne le problème au sérieux et surtout, qu'elle y apporte des réponses. Il en va de la sécurité des personnels de l'entreprise. La direction a annoncé qu'elle se réunirait pour nous apporter des éléments de réponse.

### **Primes week-ends et dimanches électoraux**

Année d'élection oblige, certains journalistes ont été sollicités plusieurs dimanches de scrutin pour les primaires, la présidentielle et les législatives. Ces dimanches travaillés ne seront pas comptabilisés pour la prime week-end, qui n'est attribuée que pour plusieurs week-ends complets de deux jours travaillés. Nous demandons une dérogation : que deux dimanches puissent compter pour un week-end complet. Cela serait un beau moyen de récompenser les personnes investies. On nous envoie balader...vers Paris ! Ce sont eux qui décident ! On relaie donc à nos instances nationales, pour qu'elles saisissent les responsables nationaux RH et la direction de l'information.

### **Leçon de combustion**

En question commune, les élus ont souhaité revenir sur la combustion de la régie son. D'abord, on nous explique qu'on ne peut affirmer que la panne électrique du 2 mai dernier soit à l'origine de la combustion du 11 mai, puisque des investigations ont été menées suite à la panne électrique, elles n'avaient pas relevé d'anomalies. Concernant les procédures d'évacuation, le chef de centre nous explique que la procédure ne permet pas d'évacuation partielle du bâtiment. Ce serait tout le monde, ou personne. Ces procédures ne doivent-elles pas être révisées vu la configuration du bâtiment ? Le CHSCT a mené une enquête. Il va falloir que la direction en tire les bonnes conclusions !

Cet événement a tout de même donné lieu à 6 déclarations d'accidents du travail, certains graves d'autres bénins, mais nous déplorons le manque d'information concernant la procédure de déclaration. Rappel : les personnels ont 24 heures pour déclarer un accident, même bénin - chute sans gravité, maux de tête, léger étourdissement...- à leur chef de service présent ou non sur les lieux, qu'il soit suivi, ou non d'un arrêt de travail, pour une lésion corporelle ou psychologique. Et les formalités sont alors faites par le service RH où une personne est désignée pour le faire tous les jours ouvrés, du lundi au vendredi hors jours fériés. Il ne faut pas sous-estimer ces déclarations d'accident, qui peuvent parfois révéler leur gravité qu'après coup.

Enfin, les élus ne comprennent pas pourquoi les représentants du personnel n'ont pas été informés qu'une personne chargée de l'analyse de l'air allait passer faire des relevés...3 semaines après l'incident. Il s'agissait de vérifier s'il y avait besoin d'un nettoyage des sols et des tissus, nous dit-on. Les résultats des analyses ne sont pas encore connus. Ils ne devraient pas permettre de relever grand-chose concernant les suites de la combustion. En revanche ils devraient permettre de faire le point sur l'irritabilité des produits de nettoyage mis dans le système de ventilation. Nous demandons à ce que la liste détaillée de ces produits nous soit communiquée.

## Organisation des bureaux de la rédaction

Non vous ne rêvez pas, cette question est encore à l'ordre du jour des DP, à notre grand désespoir. Deux ans que nous demandons des avancées, et toujours rien. Après une première réunion entre quelques journalistes volontaires et des élus DP, des remarques et propositions ont été envoyées mi-mars aux responsables de la direction technique et des moyens généraux, qui ne semblent pas pressés de faire avancer le dossier... Un groupe doit se réunir pour établir le cahier des charges et établir plusieurs solutions, qui devront obtenir une validation de financement. Le national a aussi été sollicité sur les modalités d'organisation, nous dit-on. On espère que les constats et propositions des journalistes soient bien entendus... Nous rappelons aussi ~~que nous souhaitons~~ que toute la rédaction soit informée du projet : les journalistes sont quand même les premiers concernés, puisque ce sont eux qui vont vivre dans cet espace réaménagé quand ce sera fait !

## Infographie

Encore et encore, la fabrication des infographies pose problème. En plus du JT, les techniciens affectés aux trucages doivent répondre aux demandes des émissions politiques, des magazines... Et cela ne rentre pas dans leur planning !

Si on nous répond qu'un technicien vidéo est chaque jour planifié sur ce poste, une discontinuité des personnes affectées à cette tâche entraîne aussi un problème de suivi des demandes.

Depuis un an, les journalistes sont sollicités pour mettre plus de palettes dans les sujets, mais on ne met pas les moyens humains pour faire face à ces demandes. Après avoir tourné le problème dans tous les sens, les élus ne voient qu'une solution : **la création spécifique d'un poste d'infographe**, comme il en existe dans de nombreuses autres régions. On nous rétorque que cela n'est pas au programme. Dans ce cas, il va falloir adapter les demandes éditoriales pour qu'elles correspondent aux moyens dont on dispose...

## Le Président sans le son

Le 5 mai dernier, le Président Hollande toujours en fonction effectuait à Campsas dans le Tarn-et-Garonne sa dernière visite officielle du quinquennat dans notre région. Un évènement d'une importance majeure : l'équipe de France 3 est choisie comme équipe de pool, donc chargée d'enregistrer la totalité des échanges du Président durant tout son déplacement.

Mais ce jour-là, aucun preneur de son n'est planifié avec l'équipe de reportage. Impossible donc d'enregistrer les échanges entre le Président et les employés de l'usine (dommage pour une équipe de pool), surtout sachant que toutes les autres télés étaient elles, accompagnées d'un OPS. Côté direction, on se défousse : « on a été prévenu de ce déplacement que deux jours avant... un OPS étant en maladie » aucun autre OPS CDD n'était disponible ce jour-là », et enfin, Paris ayant été prévenu de l'absence d'OPS, la décision a été prise de maintenir le pool, estimant que nous n'en avions pas besoin : l'intérêt des échanges entre le Président et les ouvriers étant minime... Il suffisait d'assurer la prise de son pendant le discours. »

Et si le Président avait lâché une « petite phrase » pendant ces discussions ? Nous regrettons cette décision éditoriale ou technique -on ne sait pas bien au final-, qui a lourdement pénalisé et mis en difficulté nos équipes sur le terrain. Nos collègues sur place, qui eux étaient tous accompagnés d'un OPS, ont dû aussi être surpris. On imagine facilement l'image déplorable ainsi donnée de la rédaction de France 3 Midi-Pyrénées auprès de nos confrères des chaînes nationales, qui ont du faire avec nos images mais sans une prise de son correcte ! Sans parler du manque de respect que nous avons clairement manifesté à celui qui était encore notre plus haut représentant politique, le président de la République François Hollande !

## **Avis(west) de disparition inquiétante**

Sans en être prévenues, les équipes de reportage ont remarqué que plusieurs cartes SIM avaient disparu des Aviwest, ce qui ralentissait le temps d'envoi des éléments de reportage. La direction a pris la décision d'en retirer certaines dans certains appareils pour en mettre dans d'autres : après réception de nouveaux équipements, il fallait répartir la pénurie...

On nous rassure : les Aviwest seront bien équipés de 6 cartes SIM chacun. Elles sont en commande. Au travers des explications, on comprend aussi que les forfaits de ces cartes coûtent chers et ne sont pas toujours utilisés... Est-ce une autre raison de cette expérimentation sauvage sans avertir les utilisateurs des contraintes supplémentaires qui leur sont imposées dans l'envoi des reportages ? Certains espéraient peut-être que les journalistes, toujours vus comme les béotiens de la technique ne s'en apercevraient pas ? C'est raté. Nous avons demandé que ces cartes SIM reviennent au plus vite. Elles doivent l'être avant fin juin, selon le chef de centre.

## **Au secours, plus de secours !**

De nombreux JT extérieurs sont prévus cet été. Comme pour l'édition spécial Pesquet, aucun présentateur secours n'est prévu en plateau au cas où une interruption de faisceaux aurait lieu. Dans ce cas, la procédure prévoit une bascule sur le national. Sans plus d'explication pour le téléspectateur.

Selon le rédacteur en chef, il est difficile de planifier des présentateurs en doublon pour chaque JT extérieur, notamment à cause des congés d'été ! Il faut donc croiser les doigts pour que tout se passe bien...

## **Avis de disparition de postes**

Autrefois, il fallait deux postes pour le secrétariat du BRI. L'un des deux va être mis en consultation. L'autre...a disparu ! « Il n'existe plus chez nous ! »

Les élus aimeraient savoir où il est passé, sachant qu'ils sont sensés être consultés en cas de suppression de poste !

## **Les horaires contraignants**

Sont revenus à nos oreilles d'élus un sentiment d'inéquité dans la répartition des horaires de contrainte en rédaction. À l'actu 8 et au Soir 3 s'ajoutent maintenant l'actu 19, le web 8 et le web 10-20h. Certains journalistes ont l'impression d'en faire plus que d'autres. Selon la direction, le service organisation dispose d'un tableau de répartition de ces horaires de « contrainte » et elle explique que certains journalistes, de par leur activité spécifique en sont exclus (sport, présentation...)

## **13 CE pour les régions de France 3**

La DIRECCTE a tranché, il y aura bien 13 CE, correspondant aux nouvelles régions administratives. Mais pour l'instant pas de calendrier électoral pour renouveler les instances. La direction ne semble pas pressée d'organiser de nouvelles élections. Pour notre part, nous espérons bien qu'elles se dérouleront avant l'année prochaine.

**La prochaine réunion DP est prévue le 6 juillet.**

**A vos claviers, envoyez-nous vos questions dès maintenant.**